

## **Annexe 6: Q&A**

### **Question 1 (question écrite)**

***Le rapport stratégique (qui fait partie du rapport annuel) de la société fait état aux pages 4 et 5 du plan extrêmement ambitieux d'un grand programme d'investissement à ce jour de EUR 30,1 milliards et d'une valorisation de la société de EUR 8,3 milliards. Et d'un point de non-retour.***

#### **1° Sur quelle période porte le montant de EUR 30,1 milliards ?**

Comme annoncé dans notre communiqué de presse du 24 novembre 2023, le groupe Elia prévoit d'investir 30,1 milliards d'euros dans l'infrastructure du réseau pour la période 2024-2028. En particulier, Elia Transmission Belgium a l'intention d'investir 9,4 milliards d'euros tandis que 50Hertz prévoit d'investir 20,7 milliards d'euros au cours de cette période.

#### **2° D'où vient la valorisation de la société à EUR 8,3 milliards, sachant que la valorisation boursière actuelle s'élève à EUR 6,8 milliards (73.521.823 actions à EUR 92,50) et que les fonds propres de la société au bilan non consolidé 31.12.2023 se chiffrent à EUR 2,903 milliards ?**

Les EUR 8,3 milliards font référence à l'interview d'ouverture du Président du conseil d'administration dans le cadre du rapport annuel 2023 du groupe Elia. Avec 73.521.823 actions en circulation, la capitalisation boursière du groupe s'élevait à EUR 8.330.022.545, 90 à la fin du mois de décembre 2023 (cours de l'action de 113,30 euros).

#### **3° Le financement du programme gigantesque d'investissement de EUR 30,1 milliard peut se faire :**

- a) par autofinancement**
- b) par augmentation de la dette**
- c) par augmentation du capital de la société**

#### **Quelle est le % respectif envisagé pour le financement des investissements ?**

En effet, nous finançons nos activités en adhérant à notre stratégie de financement. Nous veillerons à ce que la croissance soit financée efficacement et que les niveaux d'endettement restent optimisés.

Tout d'abord, nous restons fermement attachés à une notation cible minimale de BBB (flat) pour Elia Group SA et Eurogrid, et à une notation de BBB+ pour Elia Transmission Belgium SA. Nous sommes convaincus



que ces objectifs sont réalistes et réalisables, reflétant la force et la stabilité de nos activités réglementées, le profil des investissements et les ambitions stratégiques du groupe. Ces objectifs de notation sont alignés sur les niveaux de notation actuels du groupe, d'Eurogrid et d'Elia Transmission Belgium SA, tels qu'ils ont été confirmés par Standard & Poor's.

Deuxièmement, toute forme de financement de la dette d'Elia Transmission Belgium SA et d'Eurogrid continuera à être levée séparément et indépendamment. Le groupe Elia continuera également à fournir des fonds propres afin de maintenir les ratios d'endettement fixés. Ces ratios correspondent à 40 % de fonds propres et 60 % de dettes par rapport à la base d'actifs réglementaires moyenne (RAB) pour Elia Transmission Belgium SA, et à environ 25 % de fonds propres et 75 % de dettes par rapport au total des actifs pour Eurogrid.

Troisièmement, le groupe Elia maintient sa politique de dividende actuelle, liée à l'inflation. Par conséquent, nous continuerons à réserver une part importante de notre résultat, en moyenne plus de 50% tout au long de la période, pour soutenir le financement des investissements tant en Belgique qu'en Allemagne.

En outre, le groupe Elia cherche activement à obtenir des subventions en capital liées à des projets d'infrastructure de transmission, tels que les PCI (projets d'intérêt commun) et les PMI (projets d'intérêt mutuel). Cette liste comprend les projets d'interconnexion hybride Triton Link et Nautilus pour ETB, et l'île énergétique de Bornholm pour 50Hertz. La liste comprend également le projet Brabo II+III et l'interconnexion entre Lonny et Gramme pour ETB, ainsi que le projet SuedOstLink pour 50Hertz. L'obtention des statuts PCI et PMI est une condition préalable à l'obtention d'un financement de l'UE au titre de la Connecting Europe Facility. Dans l'ensemble, le groupe vise à recevoir au moins 500 millions d'euros de subventions de l'UE ou des autorités nationales au cours des prochaines années.

Pour soutenir sa croissance à plus long terme, le groupe Elia pourrait envisager de financer ses investissements dans la croissance des RAB en émettant de nouvelles actions ou des instruments similaires pour un montant compris entre 4 et 4,5 milliards d'euros.

**4° Le dividende envisagé de EUR 1,99 brut par action = EUR 1,393 net ou une rémunération nette d'environ 1,5 % sur base du cours de bourse actuel. Croyez-vous que cette rémunération soit attrayante et suffisante pour un placement à risque ?**

**Sachant que les actionnaires qui ont souscrit à la dernière augmentation de capital EUR 124,50/action se retrouvent avec un titre valorisé à EUR 92,50/action = perte en capital de plus de 25%.**



Le 21 mars 2019, le Conseil d'administration a formellement approuvé la politique que le Conseil d'administration entend appliquer lorsqu'il proposera des dividendes à l'Assemblée générale des actionnaires. En vertu de cette politique, la croissance du dividende en année pleine est censée ne pas être inférieure à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation ("inflation") en Belgique. Cette politique de dividende est appliquée systématiquement depuis plusieurs années.

Cette politique de dividende soutient l'ambition à long terme du groupe Elia d'offrir un dividende sûr en termes réels aux actionnaires tout en permettant au Groupe de maintenir un bilan solide qui est nécessaire pour financer son programme d'investissement. Le conseil d'administration précise que les dividendes futurs dépendront des résultats de la société (qui sont affectés par un certain nombre de facteurs, y compris les dividendes reçus de ses filiales) ainsi que de la situation financière de la société, de ses besoins de financement et de ses perspectives commerciales.

## Question 2

***Pour ce qui concerne l'investissement d'Elia aux États-Unis un actionnaire pose la question combien Elia investit et combien cet investissement a déjà rapporté ? Par ailleurs, cet actionnaire demande quels ont été les frais de voyage des administrateurs aux États-Unis ? Enfin, cet actionnaire demande pourquoi Elia peut apparemment utiliser des câbles souterrains plus facilement aux États-Unis qu'en Belgique ?***

Catherine Vandendorre répond qu'Elia investit aux États-Unis investit en EnergyRe Giga, une entreprise qui investit dans les projets d'infrastructure. Il y a actuellement trois projets en cours, deux projets onshore et un projet offshore. Grâce à son travail en Belgique et en Allemagne, Elia a acquis une expertise unique dans ces deux types de projets. On s'attend à ce que le marché américain connaisse une forte croissance de la demande en énergie, compte tenu de la demande de l'industrie en évolution (principalement des datacenters et l'intelligence artificielle). Dans ce contexte, un lien est également requis entre les lieux de production et les lieux de consommation d'électricité. C'est en réalisant ce lien entre les deux lieux qu'Elia peut avoir un rôle important. Puisqu'Elia a réalisé plusieurs projets similaires en utilisant différentes technologies, l'investissement aux États-Unis est une opportunité pour Elia d'utiliser son savoir-faire spécifique. L'investissement vise à pénétrer prudemment sur un nouveau marché et à monétiser les connaissances acquises.

Concrètement Elia vise à investir USD 400 millions, étalé sur plusieurs années, ceci en fonction de milestones convenus. Ici, le modèle d'investissement diffère de celui en Europe : tant qu'un projet est construit,



## Elia Group

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Brussels | Belgium

aucune rémunération n'est prévue ; une fois que l'infrastructure est construite et que le projet est en service, il sera vendu. Il n'y a donc pas d'intention de rester dans ces projets à long terme. Le produit de cette vente peut alors être utilisé pour construire d'autres projets. Plus précisément, cela signifie qu'il n'y a pas de rendement pendant la phase de construction d'un projet, mais qu'il y a un rendement après la mise en service du projet.

Ensuite, Bernard Gustin souligne qu'aucun frais de voyage n'a été engagé par les administrateurs aux États-Unis.

Enfin, sur la question des câbles souterrains par rapport aux câbles aériens, Catherine Vandendorpe précise qu'il faut distinguer les travaux au sein d'une infrastructure existante (comme c'est le cas en Belgique) et les travaux sur une infrastructure entièrement nouvelle (comme c'est le cas pour les projets pour lesquels Elia intervient aux États-Unis). En Belgique, il faut travailler dans le cadre d'une infrastructure existante, ce qui fait qu'il n'est pas possible de travailler avec des câbles souterrains sur de longues distances. Aux États-Unis, en revanche, il s'agit d'une (nouvelle) infrastructure « point à point » qui offre davantage de possibilités de travailler sous terre. L'électricité verte est transportée de l'extérieur de la ville vers la ville, il ne s'agit pas d'une infrastructure qui s'inscrit dans un réseau existant. Aux États-Unis, Elia n'est pas actif en tant que TSO, mais en capacité de développeur d'infrastructures.

### Question 3

#### ***Un actionnaire demande quel est le résultat de NemoLink pour l'année 2023 ?***

Catherine Vandendorpe explique que NemoLink est un investissement qui relève d'un autre type de régulation (appelée un « cap & floor ») dont le résultat varie entre un rendement minimum de 2,5% et un rendement maximum de 19%. Le régulateur examine les performances de NemoLink sur une période cumulée de 5 ans. Pour ce qui concerne les 5 premières années de NemoLink (NemoLink a été mis en service en 2019), les 2 premières années n'étaient pas formidables. Le rendement n'était pas sensiblement supérieur au rendement minimum. Toutefois, à partir de la troisième année, le résultat a été très bon. Au cours des années 3 et 4, NemoLink a même obtenu des résultats supérieurs au rendement maximum annuel (« cap »), ce qui permettait de récupérer les résultats plus bas des 2 premières années. NemoLink avait également une excellente disponibilité opérationnelle en 2023. Cependant, le résultat pour Elia Group en 2023 était limité par le « cap » cumulé pour la période de 5 ans. En total, la contribution de NemoLink au résultat d'Elia Group s'est élevé à environ 27 millions d'euros pour 2023.



#### **Elia Group**

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Brussels | Belgium

En 2024 une nouvelle période de cinq ans commence. Le résultat dépendra de l'évolution des prix d'électricité au Royaume-Uni et en Belgique.

***Et quel était le résultat cumulé pour les cinq années précédentes ?***

Catherine Vandendorre répond enfin que le résultat total sur les cinq années précédentes s'élève à environ 125 millions d'euros.

**Question 4**

***Un actionnaire demande si le même principe s'applique au Projet ALEGrO qu'à NemoLink sur le plan de l'indemnisation ?***

Catherine Vandendorre répond que cela n'est pas le cas. Le Projet ALEGrO (qu'Elia a entrepris en coopération avec Amprion et qui se situe tant sur le territoire belge que sur le territoire allemand) relève du régime réglementaire ordinaire, raison pour laquelle il profite du rendement convenu pour toute infrastructure située en Belgique.

**Question 5**

***Un actionnaire demande quel est la meilleure option pour gérer la surproduction ? Consommer plus ou stockage ou la production d'hydrogène ?***

Catherine Vandendorre répond qu'il s'agit d'une solution « et-et ». Si l'on considère l'évolution prévue de la consommation d'électricité et que l'on tient compte de l'augmentation de la production d'énergie renouvelable, il existe plusieurs possibilités pour gérer la surproduction :

- i) Les interconnexions : ceci est une technologie très efficace pour gérer la surproduction temporaire. Il s'agit d'une connexion entre différents pays qui permet aux pays en surproduction temporaire d'exporter vers les pays qui ont besoin d'électricité à ce moment-là ;
- ii) La flexibilité : celle-ci vise à garantir que la consommation d'électricité des clients évolue automatiquement avec la production (par exemple, charger une voiture au bon moment, utiliser une pompe à chaleur au moment le plus approprié), sans affecter le sentiment de confort des clients. Il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

***Le même actionnaire demande s'il est vrai que les gros consommateurs sont compensés pour consommer temporairement moins, en se référant au CRM ?***



Catherine Vandendorre explique que le CRM concerne toutes sortes de mécanismes visant à maintenir l'adéquation. Pour ce qui concerne les gros consommateurs, Elia Transmission Belgium SA a conclu des contrats sur base desquels Elia peut leur demander d'arrêter de consommer à un certain moment (et donc d'arrêter ou de diminuer leur production). Ils sont indemnisés pour cela.

En outre, pour clôturer la réponse à la question précédente, Elia voit de plus en plus d'investissements dans des batteries et des parcs de batteries. L'hydrogène (vert) est une technologie moins mature, mais qui sera certainement utilisée à l'avenir.

#### **Question 6**

***Un actionnaire demande si le fait que des particuliers possédant des panneaux solaires dont ils ne peuvent pas utiliser l'électricité immédiatement, est un problème d'Elia ou plutôt de Fluvius.***

Catherine Vandendorre répond qu'en termes d'arrangement il s'agit en effet d'une question pour les gestionnaires de réseaux de distribution, mais qu'au niveau sociétal, il s'agit évidemment d'une source d'inquiétude pour tout le monde. Il est recommandable que les propriétaires de panneaux solaires fassent leur propre « business case » et examinent s'il est avantageux ou non d'installer des batteries à la maison.

#### **Question 7**

***Quel est le ratio dette/EBITDA et quel est son impact sur le dividende ?***

Marco Nix explique qu'Elia Group suit le « guidance » du credit rating matrix de S&P avec un FFO/net debt actuel dans un « range » entre 6% en 9% pour un rating BBB (Elia Group).

Il n'y a aucune intention de changer la politique de dividende et Elia Group suit la politique déjà approuvée à plusieurs reprises à ce sujet. Le dividende suivra l'inflation en Belgique.

***L'actionnaire demande ensuite si Elia ne s'attend donc pas à une augmentation de capital dans le futur proche ?***

Catherine Vandendorre répond qu'une augmentation de capital en 2024 n'est pas envisagée pour financer le programme d'investissement à concurrence de 30,1 milliards d'euros.

#### **Question 8**



#### **Elia Group**

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Brussels | Belgium

***Un actionnaire a une question sur le dividende qui est indexé. Il déclare qu'on a indiqué dans le passé que le dividende serait égal à l'OLO sur 10 ans.***

Catherine Vandendorre explique que dans la question posée le dividende et la rentabilité sont confondus.

Ce qui a été dit à l'époque est que la rentabilité serait axée sur l'OLO sur 10 ans et ceci est encore le cas. Les principes du cadre réglementaire établi par la CREG sont encore toujours que le rendement suit l'OLO, majoré d'une prime et de quelques incitants. Cela conduit à un rendement attendu d'Elia Transmission Belgium SA d'environ 7% (avec les OLO's actuelles d'environ 3%). C'est ce qu'Elia Transmission Belgium SA espère obtenir aussi longtemps que le régulateur continuera à appliquer les mêmes principes à la rémunération des actionnaires.

La politique de dividende est autre chose. La rentabilité est utilisée d'une part pour financer les Capex futurs et d'autre part pour payer le dividende. Elia applique toujours la politique de dividende, selon laquelle le dividende est égal au dividende de l'année précédente augmenté en fonction de l'inflation (c'est-à-dire de l'indice des prix à la consommation).

#### **Question 9**

***Pour ce qui concerne l'Île Princesse Elisabeth, un actionnaire demande quand on peut s'attendre à une date de démarrage opérationnel.***

Catherine Vandendorre répond qu'il y a plusieurs dates à prendre en compte. Les caissons, 23 au total, sont construits onshore et sont ensuite transportés en mer en lots. Chaque fois, il faut attendre qu'un certain nombre d'entre eux soient prêts avant de les transporter offshore. En fonction des conditions météorologiques, le premier lot de caissons sera transporté en septembre ou octobre 2024. De nouveaux lots suivront au cours de l'année 2025. Une fois tous les caissons installés, la construction de l'installation électrique, à savoir les stations électrique, commencera. C'est la première phase.

Indépendamment d'Elia, des parcs éoliens seront construits pendant la deuxième phase. Cela dépend des appels d'offres publics lancés par le gouvernement. Plusieurs phases sont également prévues. Dans une première phase, des éoliennes d'une capacité de 700 mégawatts sont attendues. Ces éoliennes seront normalement mises en service en 2028. Des éoliennes additionnelles suivront en fonction des appels d'offres publics du gouvernement vers 2030.

#### **Question 10**



#### **Elia Group**

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Brussels | Belgium

***Un actionnaire demande où en est le Projet Ventilus.***

Catherine Vandendorre répond que Ventilus est actuellement dans les délais.

**Question 11**

***Pour ce qui concerne la rémunération des administrateurs, un actionnaire demande si celle-ci augmente, exprimée en pourcentage, plus ou moins que le dividende.***

Dans sa réponse, Dominique Offergeld fait référence au rapport de rémunération. Il existe pour les administrateurs une composante fixe et une composante variable, en fonction de la participation aux réunions et en fonction de l'appartenance et de la participation aux réunions des comités consultatifs. Cette politique de rémunération a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de 2023.

Bernard Gustin précise que la rémunération des administrateurs est simplement indexée, comme l'a décidé l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023. Le coût total de la rémunération des administrateurs a baissé en 2023 par rapport à 2022. Le pourcentage d'augmentation du dividende et de la rémunération des administrateurs devrait être à peu près égal puisqu'ils sont tous deux liés au même indice.

**Question 12**

***Concernant l'écologisation, un actionnaire demande ce qu'il en est des centrales à charbon et de l'uranium et si les administrateurs considèrent que des centrales nucléaires modernes sont souhaitables.***

Bernard Gustin répond qu'Elia Group suit tout cela de près, mais qu'Elia est uniquement un gestionnaire de réseau de transport d'électricité et qu'il ne lui appartient donc pas de prendre des décisions dans ce domaine. Elia Group suit de près les développements, mais cela ne fait pas partie de ses pouvoirs de décision, ni de ses activités.

**Question 13**

***Un actionnaire demande quand le CEO définitif sera désigné.***

Dominique Offergeld répond que le Comité de Nomination et de Rémunération a été informé par Catherine Vandendorre qu'elle ne souhaite pas occuper le poste de CEO de façon permanente. Une agence de recrutement internationale a été désignée et le processus est en cours. L'objectif d'Elia est de nommer un nouveau CEO d'ici la fin de l'année.



Bernard Gustin ajoute qu'Elia dispose d'un management solide et est très reconnaissante envers les personnes qui occupent avec succès les différents postes ad interim.



**Elia Group**

Boulevard de l'Empereur 20 | Keizerslaan 20 | 1000 Brussels | Belgium